

LE NOUVEAU LYON

On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de Poste

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

ABONNEMENTS

	Trois Mois	Six Mois	Un An
Rhône, Ain, Isère, Loire, Saône-et-Loire...	5 fr.	10 fr.	18 fr.
Autres départements.....	6 fr.	12 fr.	22 fr.
Etranger (Union postale).....	9.50	19	36

Les abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

de 9 heures du matin à minuit
LYON - 7, Place des Terreaux, 7 - LYON
— TÉLÉPHONE —

ANNONCES

Les Annonces du "NOUVEAU LYON" sont reçues :
A LYON : AU BUREAU DU JOURNAL, Place des Terreaux, 7
A PARIS : DANS TOUTES LES AGENCES DE PUBLICITÉ.

A L'OCCASION DE LA RENTÉE DES CHAMBRES

Le Nouveau Lyon, désireux d'améliorer encore son service parlementaire, s'est assuré le concours d'un

Nouveau Correspondant spécial

qui nous enverra chaque jour, avec des informations inédites, une intéressante

PHYSIONOMIE DE LA SÉANCE

complétant heureusement le compte rendu si détaillé et si vivant que nous continuerons à recevoir, comme par le passé, de notre correspondant particulier.

Ajoutons que, grâce à l'heureuse combinaison d'un double système de communications téléphoniques et télégraphiques, nous espérons être désormais en mesure de publier, dès nos premières éditions, les

SÉANCES COMPLÈTES

De la Chambre et du Sénat

de façon à donner, sur ce point, pleine satisfaction à nos lecteurs des départements.

BULLETIN DU JOUR

Aujourd'hui, ouverture de la session ordinaire du Parlement.

L'élection de M. Brisson à la présidence de la Chambre demeure très probable. Cependant, il pourrait se faire qu'il eût pour concurrent M. Léon Say.

Deux explorateurs français au Tibet, MM. Pinot et Grenard, ont été le premier tué, le second fait prisonnier par les Chinois.

Une rencontre sanglante aurait eu lieu, près de Kassala, entre les Italiens et les Derviches.

Le bruit court que les Italiens auraient éprouvé un grave échec.

M. Millerand réclamera jeudi la mise en liberté de M. Gérault-Richard.

Lire à la 3^{ème} page nos dépêches de la dernière heure.

A NOS LECTEURS

SPHÈRE-PRIME

L'administration du journal vient de traiter avec un fabricant, fournisseur des écoles des villes de Paris et de Londres, afin de pouvoir leur offrir, à l'occasion des étrennes, une splendide sphère terrestre ou céleste de un mètre de circonférence, et en 8 couleurs, à un prix sans précédent.

Ces sphères sont à jour des dernières découvertes et montées sur un magnifique pied en métal brossé richement orné.

Elles seront fournies l'une ou l'autre franco de port et d'emballage, en gare, dans toute la France, au nom et à l'adresse de tout lecteur qui nous fera parvenir un mandat-poste de 10 fr. net, accompagné de trois étiquettes du journal portant trois dates consécutives.

On peut voir un type de cette sphère dans nos bureaux.

(Voir les dessins de ces sphères en 6^{ème} page).

Autre Prime à nos Abonnés

Nous offrons à nos abonnés de six mois et d'un an (nouveaux ou anciens) :

Un Portrait (pastel ou crayon conté) 7 fr.

Un Portrait, grandeur naturelle (au pastel), 5 fr.

Un Portrait, grandeur naturelle (peinture à l'huile), 23 fr.

Un Portrait, format de la photographie (peinture à l'huile), 4 fr.

Il suffit de nous envoyer la photographie accompagnée d'un mandat-poste de la somme fixée pour chacune de ces reproductions.

Lettre Parisienne

Paris, 6 janvier.

LA DÉMOCRATISATION. — LES VALEURS D'OR A LA CHAMBRE.

Ce n'est pas à Paris seulement que la marée de boue déborde. En Italie, en Allemagne, en Angleterre même, on patage. Aux États-Unis, c'est une inondation : la police, les députés, les sénateurs ne font rien qu'à grand renfort de pots de vin, de chantages et de corruption. On peut dire que c'est de là qu'est venu le mauvais exemple.

Mais la principale responsabilité de cet état de choses incombe aux doctrines matérialistes qui prétendent réduire

la personnalité humaine à un simple organisme qui fonctionne en consommant du phosphore. Du moment que le sentiment du devoir est perdu, que la morale est une pure convention civile, cela devait finir ainsi. Le sentiment du devoir qui régit les actions humaines n'existant plus, pourquoi se priverait-on d'être maître chanteur, escroc, de vendre son vote et sa conscience ? Plus de frein aux convoitises et aux passions ; il s'agit simplement de ne pas se laisser pincer.

On trouvera peut-être que ces réflexions sont d'un moraliste bien sévère. Mais comment ne pas être amené à les faire, quand on considère la marche parallèle du matérialisme, d'un côté, et de la corruption, de l'autre ? Dès lors que toute la morale se résume dans la formule bestiale du *struggle for life* et qu'il n'est plus question de croyances et de devoir, le pot-de-vin devient la règle et produit les Canivet, les Dreyfus et autres.

Tout ce qui arrive est inquiétant parce qu'on ne sait pas où s'arrêteront les scandales, et quels nouveaux gouffres vont s'ouvrir sous nos pieds.

Le siège du mal, il faut bien le dire, est à la Bourse ; c'est là qu'on brasse les affaires véreuses et qu'on roule les malheureux assez peu avisés pour s'y laisser prendre.

Plusieurs fois même, le gouvernement a dû examiner la question des marchés à terme et de leur suppression. C'est en vue des spéculations qui s'y rattachent que la mauvaise foi se donne libre cours et que se nouent les intrigues louches. On ne peut pourtant pas supprimer la spéculation, qui est un élément important de la vie commerciale ; et les choses restent dans l'état actuel.

Maintenant, à la Bourse, il y a un nouveau prétexte à spéculation : l'or, qui nous menace peut-être de nouveaux déboires.

La production de l'or augmente dans une proportion étonnante ; elle donne à peu près cent millions par an, qui viennent tous de l'Afrique anglaise. C'est Londres qui nous envoie les Radford, les Goldfields et autres titres variés qui représentent cette production extraordinaire. Or, il est à craindre que l'excès de production fasse baisser les prix, comme il est arrivé pour l'argent ; ce qui fera baisser les titres, après que les Anglais s'en seront débarrassés. C'est dur, d'avoir à se mêler même de l'or.

Une s'agit évidemment pas de l'or monnayé, mais de l'or en barre, et des valeurs minières. Cela jettera quand même un trouble sur le marché, car en ce moment, à la Bourse, les valeurs d'or sont les plus en vogue.

L'élection de M. Brisson à la présidence de la Chambre étant assurée, on discute celles des vice-présidents.

J'estime que MM. Etienne et Lockroy sont sûrs de leur réélection ; on se disputera les deux autres sièges pour des motifs non seulement politiques, mais aussi personnels.

Les vice-présidents ne se sont pas montrés tous également capables de diriger les travaux de la Chambre ; et la concentration exige aussi des holocaustes. Mais cela n'est pas bien important.

Du reste, on comprend chaque jour davantage que la conversion se fait à gauche et que les radicaux caressent l'espoir d'un cabinet fait à leur image. C'est à cela qu'on vise.

En attendant, à dater de ce soir, M. Brisson peut compter sur un nouvel électeur : M. Gérault-Richard ; le gouvernement en ordonnera l'élargissement immédiat, et, mardi, le Palais-Bourbon contiendra un grand homme de plus.

UN PARISIEN.

L'Expédition de Madagascar

LE CORPS EXPÉDITIONNAIRE

Mont-de-Marsan, 7 janvier.

Le régiment du 18^e corps désigné par le sort pour fournir une compagnie à l'expédition de Madagascar est le 3^e de ligne, en garnison à Mont-de-Marsan.

Au procédé, comme l'instruction ministérielle le prescrit, à l'élimination des trop jeunes soldats et des malingres ne pouvant pas supporter les fatigues inhérentes à la campagne.

C'est la 5^e compagnie que le sort a favorisée. Les cadres sont naturellement ceux de cette compagnie qui seront complétés dans la région par un tirage au sort sérieusement exécuté.

Poitiers, 7 janvier.

Ce matin, le 125^e de ligne était informé qu'il était désigné pour fournir une compagnie pour l'expédition de Madagascar. Aussitôt cette nouvelle connue, la moitié des hommes du régiment demandaient à être désignés pour cette expédition.

Dans la cour de la caserne, c'était un enthousiasme effréné. Les officiers réunis ont tiré au sort pour désigner la compagnie qui partirait. Le sort a désigné la 7^e compagnie.

AFFRÈTEMENT D'UN TRANSPORT

L'ordre suivant vient, dit la *Petite République*, d'être envoyé aux chefs de service des cinq arrondissements maritimes :

« Recherchez immédiatement, pour être affecté au mois, un steamer de 2.000 tonnes, ayant une vitesse d'environ 12 nœuds, pouvant embarquer de 5 à 600 hommes, ainsi que des chevaux et des mulets. « Ce navire, parfaitement installé, devra être remis à la marine le 25 janvier courant au plus tard. Suivent indications utiles à communiquer aux armateurs. »

APRÈS L'ÉLECTION

Les parisiens n'ont pas manqué de justifier leur réputation de folie et de sottise criminelle.

Ils ont élu député un cabotin du journalisme de bas étage, M. Gérault-Richard, directeur du *Chambard* — ce titre suffit pour juger de la valeur d'un homme — actuellement détenu à Ste-Pélagie pour outrages ineptes et grossiers contre la République en la personne de son représentant le plus élevé, M. Casimir-Perier.

Ces électeurs détraqués ont le toupet de se dire républicains, et voilà comme ils en agissent à l'égard de la République !... Ce serait à faire pleurer d'indignation et de colère, si la vraie France, celle de la province, n'était pas là pour nous rassurer en nous consolant.

Tandis, en effet, que Paris donnait ce spectacle écoeurant, Beaune, le cœur de la vigoureuse et vaillante Bourgogne, élisait par les trois quarts des électeurs inscrits, M. Ernest Carnot, le fils du regretté président de la République. Et Lyon, pour une élection au Conseil général, tout en répartissant ses voix entre quatre candidats, donnait une avance considérable à celui qui représente le mieux le parti du gouvernement, notre vieil ami Coste-Labaume.

La signification de ce dernier scrutin a une telle portée qu'il est nécessaire de s'y arrêter un instant, pour en dégager les conclusions.

Remarquons d'abord qu'il s'agit du premier canton de Lyon, c'est-à-dire du cerveau de la ville, du quartier des affaires où plus que partout ailleurs les électeurs comprennent ce qu'ils doivent vouloir et savent ce qu'ils font.

Ce n'est pas une région aristocratique, comme Perrache ou les Brotteaux ; ce n'est pas non plus un quartier de prolétaires. C'est le véritable Lyon, peuplé de négociants, de chefs d'atelier, d'ouvriers sages et tranquilles, sur les pentes de la Croix-Rousse et dans les ruelles qui s'étendent derrière la Martinière. On peut dire que c'est bien là le résumé de l'opinion moyenne du pays.

Or, ces électeurs donnent la majorité au plus sage et au plus modéré des républicains du gouvernement.

Après lui, un autre républicain de gouvernement, mais d'une nuance un peu moins modérée peut-être, vient bon second. Puis, à une énorme distance, le candidat socialiste, l'apôtre de ces utopies criminelles qui détruiraient la France au dedans et la livreraient sans défense au démembrement par l'étranger. Enfin, bon dernier, le candidat radical, celui qui croit qu'il y a des accommodements possibles entre l'eau et le feu, entre le socialisme et la République.

Cette répartition des voix électorales est utile à analyser à la veille d'une élection législative qui va faire incessamment appel aux mêmes électeurs dans la même circonscription.

Elle montre clairement que le suffrage universel n'est plus d'humeur à se laisser mener par les petits tyrannaux sans notoriété ni mandat qui s'arrogent d'autorité des pouvoirs imaginables sous le nom de comités à épithètes plus ou moins ronflantes. Les journaux eux-mêmes ne font plus les élections. Le public les consulte comme donneurs de renseignements, comme fournisseurs d'informations. Il n'en veut plus comme précheurs de dogmes et fabricants de mandataires élus. Il a appris à faire son choix lui-même et entre deux candidats de valeur politique égale, il va droit à celui dont la valeur personnelle l'emporte sur celle de l'autre.

Le rôle des comités qui nous a fait tant de mal autrefois paraît donc bien fini. L'électeur ne veut plus se laisser mener par eux comme un toutou. Il a compris que l'organisation elle-même du suffrage universel lui permettait de faire son choix en connaissance de cause.

Les dispositions de la loi électorale sur le scrutin de ballottage permettent, en effet, au suffrage universel de désigner lui-même le candidat qu'il veut.

Ce travail nécessaire d'élimination, dont les comités avaient jusqu'ici prétendu confisquer le monopole à leur profit, pour le conduire à leur guise et dans leur seul intérêt, les électeurs ont compris que les indications du premier tour le faisaient loyalement et ouvertement.

Au lieu d'un petit groupe, choisi par une petite église pour désigner l'homme qui sera le candidat officiel de ces empereurs anonymes, c'est

l'ensemble des électeurs eux-mêmes, qui l'indique par la répartition des voix au premier tour.

Dans un comité, quel qu'il soit, le vote est ordinairement truqué et c'est aussi bien M. Brunet ou M. Boudet, qui aurait pu être imposé au choix des électeurs. Avec le suffrage universel, c'est tout au contraire le plus digne, M. Coste-Labaume qui est sorti de cette réunion plénière consultative, qu'a représentée hier le vote au premier tour.

Un autre enseignement encore doit ressortir de ce scrutin : c'est que les électeurs comprennent qu'il faut être quelqu'un pour représenter un grand pays et qu'il ne suffit pas de professer de solides opinions républicaines et d'être un brave et honnête homme, pour mériter qu'on vous charge de la gestion des affaires publiques.

C'est surtout lors de l'élection législative prochaine, qu'il importera de se bien pénétrer de cette vérité, et la chose est d'assez grande conséquence pour que l'on commence dès maintenant à s'en préoccuper.

Un député comme Burdeau est un honneur pour la ville qui l'a choisi. Tâchons de le remplacer par un homme qui ne le fasse pas trop regretter.

Pour découvrir cet homme, ce ne sera pas trop de la collaboration et des recherches de tous les bons citoyens.

Il importe donc que tous ceux qui, dans la première circonscription, ont à cœur les intérêts et la prospérité de Lyon se mettent à l'œuvre et s'organisent, non pas en comité électoral fermé, en petite chapelle intransigeante, mais en une sorte de ligue du bien public, ouverte à tous les véritables lyonnais, qui s'emploieront à préparer l'élection prochaine et à découvrir l'homme qui aura l'honneur de représenter notre grande cité et qui l'honorera lui-même en la représentant.

Cet homme-là ne doit pas être bien difficile à trouver parmi toutes ces intelligences d'élite, rompues au maniement des affaires, qui dirigent notre commerce et notre industrie.

En lui demandant de se présenter aux électeurs, c'est à coup sûr un grand sacrifice de temps, d'argent et de tranquillité que l'on réclamera de son patriotisme.

Il importe par conséquent de se hâter de le faire, afin de ne point laisser prendre les devants par quelque nullité prétentieuse, quelque ambitieux de bas étage pour lequel la carrière politique serait un but de lucre et non de dévouement.

Un Lyonnais.

Lettre Italienne

Rome, 5 janvier

La situation politique et parlementaire est désormais très claire, on peut prévoir ce qui va se passer.

La publication du décret de clôture de la session est imminente. Aussitôt après, les députés n'étant plus couverts par leur inviolabilité, les magistrats pourront s'occuper des plaintes auxquelles ont donné lieu les petits papiers. L'instruction sera rapide, et la sentence, rendue après des débats publics, établira les responsabilités.

Lorsque le terrain sera déblayé de la sorte, la Chambre sera dissoute et on procédera aux élections générales, dont on peut prévoir aussi le résultat dès maintenant.

La loi sera favorable à M. Crispi ; il n'en résultera rien contre son honorabilité. La preuve, c'est qu'aucun de ses collègues du ministère ne l'a abandonné, ils lui ont même donné des marques éloquentes d'estime.

Dans le cabinet, il y a d'abord les ministres de la guerre et de la marine qui, comme militaires, sont très susceptibles dans toute question qui touche à la délicatesse.

Ensuite, il y a MM. Saracco et Boselli, deux Piémontais de l'ancienne école, qui ne transigent pas sur le devoir.

Le redoublement d'amitié qu'ils témoignent à M. Crispi tend bien à démontrer que tout ce qu'on a dit de lui est faux.

C'est donc M. Giolitti qui sera probablement condamné, et les élections se feront sur cette donnée. Comme d'ailleurs, la situation financière et économique est devenue très bonne, on peut prévoir que la nouvelle Chambre sera ministérielle. Ce serait un embarras si elle ne l'était pas, car la Couronne ne saurait à qui confier le pouvoir. L'opposition est formée de quatre troupes qui peuvent se souder pour renverser un ministère, mais ne sauraient en former un, n'ayant rien de commun dans leur programme. C'est même là ce qui fait une des forces de M. Crispi.

Une autre force de cet homme d'Etat, — vous ne le croiriez jamais — c'est l'hostilité des journaux de Paris à son égard.

Un des plus grands journaux du soir, à Paris, a publié une suite d'articles dans lesquels il examine avec beaucoup de désinvolture, la situation en Italie, et donne des conseils au roi et au pays sur ce qu'ils doivent faire.

Vous n'avez pas idée de l'irritation que cause ici, même dans l'opposition, cette ingérence de la presse française dans les affaires italiennes.

Si cela continuait, Crispi ne pourrait que s'en trouver bien. Le même cas s'est déjà présenté deux fois, dans les élections précédentes, sous les cabinets Crispi et Giolitti.

A Paris, on a voulu prendre part à la bataille électorale qui se livrait en Italie et on a aidé à la réussite des candidats du ministère. C'est ce qui va arriver encore cette année.

Le capitaine Romani ayant signé un recours en cassation, le roi n'a pas pu faire grâce, car elle aurait entravé le cours de la justice, et on aurait pu dire qu'on redoutait la décision de la Cour suprême.

Je dois ajouter qu'ici on ne s'occupe pas beaucoup de cette affaire.

Rome, en ce moment, est magnifique, malgré le froid insolite qui y règne. Les étrangers abondent, la ville est pleine de mouvement, les grands salons s'ouvrent.

Personne ne pourrait croire que des passions politiques violentes s'agitent à la Chambre.

ROMANUS.

Service téléphonique

L'ÉLECTION DE M. GÉRAULT-RICHARD

Paris, 7 janvier.

L'Opinion des journaux

L'élection de M. Gérault-Richard dans le treizième arrondissement de Paris, est vivement commentée aujourd'hui par les journaux de toutes les opinions.

Naturellement les journaux socialistes triomphent bruyamment et affectent de voir, dans le succès de M. Gérault-Richard, un échec pour le président de la République. Cette thèse stérile est soutenue avec une égale ardeur par M. Rochefort, par M. Millerand et par M. Drumont.

Nous avons donné hier, en dernière heure, un extrait de l'article de M. Rochefort que publie l'*Intransigeant* d'aujourd'hui.

Pour être complets et à titre de curiosité, citons également la *Petite République* et la *Libre Parole*.

Dans la *Petite République*, M. Millerand écrit :

Comprendra-t-on à l'Élysée la leçon infligée par le suffrage universel ? Nous n'espérons pas cependant qu'elle soit suffisante. Les hommes d'Etat qui nous gouvernent y verront un prétexte nouveau pour traquer le parti socialiste. Soit ! Le jugement du peuple, dont le verdict rendu par Paris est un prétexte, avant-coureur, n'en sera que plus écrasant.

La *Libre Parole* s'exprime ainsi :

Ce n'est pas le premier échec essuyé par M. Casimir-Perier. Quand un chef d'Etat en est réduit là, il n'a plus qu'un parti à prendre : s'en aller. On ne résiste pas à une telle poussée d'impopularité.

Les journaux modérés et républicains font par contre observer, et non sans raison, que M. Gérault-Richard n'est en somme, étant donné le grand nombre des abstentionnistes dans le scrutin d'hier, que l'élu d'une infime minorité — 2.700 voix sur plus de 7.000 électeurs. Dans ces conditions, le prétendu verdict du suffrage universel, sur lequel tant les amis du prisonnier de Sainte-Pélagie, est loin d'avoir la valeur et la portée qu'ils affectent de lui donner.

Nous donnerons simplement l'opinion du *Journal des Débats* qui nous semble admirablement résumer la situation, et répondre victorieusement aux arguties des organes socialistes.

Voici donc ce qu'écrit notre confrère :

Le verdict des jurés de la Seine, qui ont condamné M. Gérault-Richard, garde toute sa valeur morale. C'est assurément chose grave, et surtout triste qu'on puisse devenir député pour avoir injurié le premier magistrat de son pays. On est déçu, soit ; mais on n'en reste pas moins convaincu.

Le *Figaro* de son côté estime qu'il y aura peut-être un danger à abuser d'un système qui consiste à recruter le Parlement dans les prisons, en demandant aux candidats, comme titre d'honneur, un certificat d'écrou.

La mise en liberté de M. Gérault-Richard

Nous avons dit hier que le gouvernement se refusait probablement à mettre M. Gérault-Richard en liberté, avant que la Chambre ait tranché elle-même la question.

Et nous ajoutons qu'un débat serait sans doute soulevé à ce sujet, aussitôt après la constitution du bureau de la Chambre.

Les journaux s'occupent aujourd'hui de cette question.

Le *Figaro*, confirmant nos renseignements dit que le gouvernement serait disposé à attendre pour mettre M. Gérault-Richard en liberté, que son élection ait été validée.

Et encore, ajoute notre confrère, le fait n'est pas certain, il est très possible que le cabinet s'oppose très nettement à l'admission de M. Gérault-Richard comme député siégeant.

M. de Cassagnac, dans l'*Autorité*, exprime l'avis que le gouvernement a le droit de retenir M. Gérault-Richard à Sainte-Pélagie, jusqu'à l'expiration de sa peine.

Un groupe électoral ne peut être investi de prérogatives régaliennes de grâce et d'amnistie. Il ne peut, dans aucun cas, se mettre au-dessus des poursuites et de l'application des lois. Un vote ne supprime pas un verdict.

Enfin le *Journal des Débats* espère que le gouvernement saura valoir à l'exécution

d'un jugement qu'il a provoqué lui-même, et saura éclairer et diriger la majorité lors qu'il s'agira de trancher cette question.

Prisonnier et Elu

Pour compléter ces renseignements, ajoutons que la Constitution a pris soin de régler la nouvelle situation résultant pour M. Gérault-Richard de son élection.

Aux termes du deuxième paragraphe de l'article 14 de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875, chaque Chambre a le droit de requérir la mise en liberté immédiate de celui de ses membres qui se trouverait en état de détention.

Suivant la jurisprudence parlementaire, le droit de requérir la suspension de la détention ou des poursuites peut s'exercer à l'égard d'un membre « dont les pouvoirs n'ont pas encore été validés ». C'est le cas de M. Gérault-Richard.

Mais il demeure bien entendu que la détention d'un citoyen du postérieurement à son arrestation ne cesse pas de plein droit dès que la Chambre est réunie ; il faut que la Chambre réclame la suspension des poursuites prononcées.

Cette réclamation de la Chambre doit être provoquée par un projet de résolution qui peut obtenir le bénéfice de l'urgence et être adopté séance tenante.

Nous pourrions rappeler de nombreux précédents. Il nous suffira d'invoquer le projet de résolution voté le 9 novembre 1894 au bénéfice de M. Paul Lafargue, sur une proposition de M. Millerand.

M. Paul Lafargue, détenu à Sainte-Pélagie — tout comme M. Gérault-Richard — avait été élu la veille, 8 décembre, député de Lille.

A la séance du lundi — alors cependant que le résultat de l'élection n'avait pas encore été proclamé par la commission de recensement — M. Millerand déposa un projet de résolution ainsi conçu :

« La Chambre des députés requiert la suspension de M. Paul Lafargue, élu dans la première circonscription de Lille. »

Pour tout développement, M. Millerand se borna à lire un très court exposé de motifs où il rappelait les termes de l'article 14 de la loi constitutionnelle et les précédents.

M. Constans, ministre de l'intérieur, présent à la séance, ne crut pas devoir prendre la parole et le projet fut adopté sans discussion et à mains levées.

Le vote aussitôt acquis, M. le président Floquet en avisa le ministre de l'intérieur par un extrait officiel du procès-verbal. M. Constans transmit la notification à son collègue de la justice et à cinq heures, M. Lafargue était en liberté.

LE RAPPEL DE M. RESSMANN

DÉPART DE L'AMBADEUR D'ITALIE

Paris, 7 janvier.
M. Ressmann doit quitter Paris ce soir, après avoir pris congé du président du conseil.
Il a confié la gestion de l'ambassade au comte Gallia.

LE RAPPEL CONFIRMÉ

Rome, 7 janvier.
Une note de source officieuse dit que M. Ressmann est rappelé et qu'il doit être remplacé par un autre fonctionnaire.
Le comte Gallia, secrétaire de légation, sera l'ambassadeur comme chargé d'affaires.

Le rappel, comme ceux du comte Tornelli, de Londres, du baron Marochetti, de Saint-Petersbourg, concourent à la réalisation du mouvement diplomatique projeté depuis huit mois, ajoute la note officieuse.

A Londres, dit encore la même note, l'ambassade d'Italie est également gérée par un chargé d'affaires, M. Silvestrelli.

UNE MANŒUVRE DE CRISPI

Paris, 7 janvier.
Nous avons pu nous procurer auprès d'un personnage que sa situation met à même d'avoir de bons renseignements sur les affaires diplomatiques quelques renseignements sur le brusque rappel de M. Ressmann, ambassadeur d'Italie à Paris.

« M. Crispi, nous dit le personnage dont nous avons besoin de faire état, dans les débats d'Italie, par quelque fait sensationnel qu'il puisse donner comme un à ronger aux parlementaires pour les occuper pendant qu'il opérera. Il a abandonné au ministre des affaires étrangères d'Italie, le baron Blanc, M. Ressmann, qui possède toutes les antipathies de ce ministre.

« Qu'en résulte-t-il ? La disgrâce d'un homme qui n'est pas capable d'être ministre, mais qui a donné la sympathie du roi pour son ambassadeur à Paris. Dans tous les cas, M. Crispi tient sa diversion et il va tâcher d'en profiter. Je doute qu'on le laisse faire. Nous verrons.

M. CRISPI ET LES JOURNAUX FRANÇAIS

Un rédacteur du *Gaulois* a pu voir, au sujet du rappel de M. Ressmann, ambassadeur d'Italie à Paris, un des secrétaires de l'ambassade qui ne lui a donné que de vagues renseignements.

D'après ce diplomate, M. Ressmann aurait été appelé à Rome simplement pour fournir à M. Crispi certains renseignements sur les journaux français qui attaquent avec le plus de vivacité le premier ministre italien.

Rome, 7 janvier.
On télégraphie de Paris à la *Tribuna* que la cause du rappel de M. Ressmann doit être cherchée dans l'impertinence du langage de la presse française, même la plus silencieuse et dans ses jugements dans les choses italiennes.

Le correspondant de la *Tribuna* ajoute que M. Ressmann, aurait, ces jours derniers, eu un entretien avec M. Dupuy et aurait spécialement cité le *Temps*, mais que M. Dupuy aurait fait remarquer que ce journal n'était nullement officieux.

Le *Messager* dit que M. Crispi était mécontent de M. Ressmann qui n'avait pu empêcher les attaques de la presse française et reproche à la presse française de trop s'occuper des affaires italiennes surtout quand il s'agit de questions d'une nature aussi délicate que celles qui ont fait prouver la Chambre et donner lieu à d'aussi vives polémiques.

HÉCATOMBE DE DIPLOMATES

Rome, 7 janvier.
La mesure par laquelle sont rappelés à la fois, les ambassadeurs italiens à Paris, à Londres et à Saint-Petersbourg était projetée depuis quelque temps déjà.

Elle fait partie du plan d'ensemble du ministre des affaires étrangères, qui veut à tout prix réformer la représentation diplomatique d'Italie.

On assure également que le rappel du général Lanza, ambassadeur à Berlin, serait aussi décidé. Ce qu'il y a de certain, c'est que la situation du général était, il y a quelque temps, très menacée; mais depuis, il s'est produit une certaine amélioration et il se pourrait que, malgré les bruits contraires, on le laisse encore à Berlin afin de ne point indisposer l'empereur Guillaume par des changements trop fréquents d'ambassadeur.

Il serait prématuré de porter une appréciation sur cette hécatombe de diplomates. Evidemment, il semble qu'on ait le désir de suivre une orientation politique nouvelle, mais pour être quelque peu fixée, il faut attendre de connaître les hommes auxquels le baron Blanc confiera la délicate mission de représenter l'Italie dans les trois grandes capitales étrangères.

LES AFFAIRES DE CHANTAGE

Paris, 7 janvier.
M. Doppier a reçu ce matin le procureur de la République de Gien, au parquet duquel avaient été adressées plusieurs commissions rogatoires relatives à l'affaire Portalis.

Le juge d'instruction, après cette entrevue, a eu une longue conférence avec l'expert, M. Flory, en présence de MM. Bernard et Clément, commissaires aux délégations.

Bien que le magistrat se soit refusé à fournir aucun renseignement, le bruit s'est répandu au Palais que les deux commissaires aux délégations, venaient d'être chargés d'opérer de nouvelles perquisitions et d'amener au besoin dans le cabinet du juge, les personnes qui ont été citées régulièrement et n'ont pas répondu à cette convocation.

INFORMATIONS

Paris, 7 janvier.
M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères, qui, ainsi que nous l'avons annoncé, est rentré hier à Paris, a été reçu, ce matin, par le président de la République.

Convocation d'électeurs

Le collège électoral sénatorial des Deux-Sèvres est convoqué pour le 24 février 1895, à l'effet d'écrire un sénateur en remplacement de M. Jean Macé, sénateur inamovible, décédé.

Le cas de M. Gérald-Richard
Dans le Conseil de demain matin, les ministres arrêteront l'attitude qu'ils prendront dans la discussion de l'élection Gérald-Richard.

Le commandant Romani

La *Patrie* croit savoir de source autorisée que le grade de chef de bataillon va être conféré au capitaine Romani, actuellement détenu en Italie.

Cette nouvelle est inexacte.

Nous prions nos souscripteurs dont l'abonnement expire le 15 janvier de vouloir bien nous faire parvenir leur renouvellement.

DEUX EXPLORATEURS FRANÇAIS

AU THIBET

Assassinat de M. Phinot. — M. Grenard prisonnier des Chinois

Londres, 7 janvier.
Les journaux anglais publient le télégramme suivant de Shanghai :

On a reçu enfin des nouvelles des explorateurs français du Thibet : MM. Phinot et Grenard, signalés comme perdus depuis deux mois.

Ils ont essayé de pénétrer dans les contrées défendues, et sont parvenus jusqu'à Lhasa, la capitale religieuse du Thibet, où ils n'ont nullement été molestés. Mais, en quittant cette ville, ils sont tombés dans les mains d'irréguliers chinois qui tuèrent M. Phinot.

Les irréguliers considèrent M. Grenard comme un officier rebelle au service de la Chine, et, au lieu de le tuer, ils l'envoyèrent à Pékin où il devait être puni.

Les dernières nouvelles de M. Grenard datent du 10 décembre.
A cette époque, il traversait, sous escorte, en route pour Pékin, la région de Chansi.

On a de grandes craintes sur son sort.

UNE ÉVASION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Paris, 7 janvier.
Au moment précis où l'on procédait à la dégradation du traité Dreyfus, le ministre de l'intérieur faisait distribuer à ses agents le bulletin suivant :

« Le soldat Loyal (Jean-Baptiste-Marin), condamné à mort par le conseil de guerre séant à Nantes, le 2 février 1885, pour voies de fait envers son supérieur et dont la peine, par décision gracieuse du président de la République, avait été commuée en celle de vingt ans de travaux forcés, vient de s'évader de Kouaoua (Nouvelle-Calédonie) où il avait été interné.

Cette évasion ne se produisit-elle pas à point pour justifier les appréhensions qu'il est permis d'avoir sur la détention du traité Dreyfus en Nouvelle-Calédonie et pour rendre nécessaire le vote par les Chambres, dans le plus bref délai possible, du projet de gouvernement aux termes duquel les fies du Salut deviendront lieu de détention.

Là, du moins, Dreyfus aura quelque peine à s'évader.

LA FRANCE ET LES ÉTATS-UNIS

Paris, 7 janvier.

Plusieurs journaux publient ce matin une dépêche de Washington, d'après laquelle les gouvernements français et allemand auraient protesté contre la présence, dans certains ports de France et d'Allemagne d'inspecteurs médicaux américains chargés de contrôler l'embarquement des émigrants pour les États-Unis.

Pour ce qui concerne la France, nous sommes autorisés à déclarer que les prétendues protestations du gouvernement français se sont bornées à quelques observations amicales et bienveillantes, faisant ressortir que ces agents ne sont revêtus d'aucun caractère diplomatique ou consulaire, en ajoutant que ce n'était que par une concession de pure courtoisie qu'ils étaient autorisés à exercer leurs fonctions.

Le gouvernement américain a accepté ces observations dans les mêmes dispositions amicales, en déclarant que les diplomates ou consuls ne sont point par la nature de leurs attributions compétents, pour exercer le contrôle dont sont chargés les inspecteurs médicaux, contrôle utile d'ailleurs, en ce sens qu'il évite au gouvernement américain d'être obligé de renvoyer en France les émigrants qui ne présentent pas les conditions voulues pour être admis aux États-Unis.

L'incident a d'ailleurs reçu la solution la plus concluante, car les inspecteurs médicaux américains ont obtenu du gouvernement français toutes les facilités qu'ils pouvaient désirer pour l'accomplissement de leur mission.

A L'ÉTRANGER

LA FRANCE ET LES ÉTATS-UNIS

Washington, 7 janvier. — On dit que la France a protesté contre la présence dans les ports français d'inspecteurs médicaux des États-Unis chargés, sous entente préalable avec le gouvernement, d'inspecter les émigrants se rendant aux États-Unis.

L'Allemagne aurait formulé une protestation identique.

LE SUFFRAGE UNIVERSEL EN HONGRIE

Buda-Pesth, 7 janvier. — Dix réunions populaires ont eu lieu à Buda-Pesth pour manifester en faveur du suffrage universel et de la liberté de réunion et d'association. Une seule a été dissoute. Plusieurs réunions ont eu lieu également en province.

DÉPUTÉ ITALIEN CONDAMNÉ

Rome, 7 janvier. — Le tribunal de Catane a condamné à 25 jours de réclusion et à 83 lire d'amende, le député Aprile, pour violences contre un fonctionnaire.

INCENDIE AU CANADA

Toronto, 7 janvier. — Un incendie a détruit hier aux bureaux du *Globe* et plusieurs autres bâtiments. Deux pompiers ont été blessés. Les pertes sont évaluées à 5 millions de francs. De mémoire de colon, on ne vit incendie aussi violent.

LES ITALIENS EN AFRIQUE

Les troupes italiennes repoussées

Le Caire, 7 janvier.
Le bruit court qu'un combat acharné aurait eu lieu entre les Italiens et les Derviches, aux environs de Kassala. Les Italiens auraient été repoussés. Il y a de grandes pertes des deux côtés.

Lord Cromer et l'agent italien, M. Pansa, sont en butte à de nombreuses demandes de renseignements à ce sujet. Mais ils gardent la réserve la plus absolue.

UN COMLOT CONTRE GUILLAUME II

Paris, 7 janvier.
Une dépêche de Bruxelles assure que, si l'on en croit certaines indiscrétions colportées dans le monde judiciaire, le procès des anarchistes de Liège, qui viendra le 14 de ce mois devant la cour d'assises de cette ville et dont nous avons déjà longuement parlé, donnerait lieu à des révélations inattendues.

Le principal accusé, le pseudo-baron de Sternberg, auteur ou inspirateur de tous les attentats connus et qui est actuellement encore détenu à Saint-Petersbourg, serait impliqué dans un complot contre la

vie de l'empereur d'Allemagne et de l'ex-chancelier de Caprivi.
Il aurait pour complice un nommé Goltzenberg.

LA CRISE ITALIENNE

La dissolution du Parlement

Le correspondant particulier du *Journal* à Rome, lui télégraphie :
« Je suis en mesure de pouvoir vous annoncer la dissolution prochaine du Parlement. »

Cette dépêche confirme les renseignements que nous avons donnés il y a plusieurs jours déjà.

LA GUERRE SINO-JAPONAISE

Armistice refusé

Londres, 7 janvier.
Une dépêche de Pékin au *Times* annonce que l'envoyé extraordinaire du Japon au Japon a été reçu en audience de congé par le mikado.

Le Japon refuse la conclusion d'un armistice.

Les premières négociations engagées par la Chine en vue de la conclusion de la paix ont donc échoué.

On sait, d'autre part, qu'une nouvelle mission chinoise doit se rendre dans quelques jours au Japon.

L'EMPOISONNEUSE D'ANVERS

Anvers, 7 janvier.

Aujourd'hui ont commencé, devant la Cour d'assises, présidée par M. Holloghe, les débats du procès de M^{me} Jonniaux, accusée, on le sait, d'avoir empoisonné trois personnes de sa famille pour bénéficier de primes d'assurances contractées à son profit.

Cette affaire a causé dans toute la Belgique une profonde sensation. Aussi l'affluence est-elle considérable devant le Palais de Justice.

L'audience a été ouverte à neuf heures. Le nombre des entrées est fort restreint; pour la presse belge, il n'a été délivré qu'une quinzaine de cartes.

Des mesures sévères sont prises pour défendre l'accès de la salle d'audience aux personnes non munies de cartes.

Au banc de la défense est assis M. Charles Graux, un des plus brillants avocats de Bruxelles.

L'accusée, vêtue de noir, fait bonne contenance. Elle a l'air énergique et résolu.

La lecture de l'acte d'accusation a duré une heure et demie.

Pendant cette lecture, M^{me} Jonniaux est restée impassible. Une ou deux fois à peine elle a essuyé quelques larmes.

M. Serrais, avocat général, demande au président de vouloir bien, en vertu de son pouvoir discrétionnaire, ordonner l'adjonction au procès des pièces relatives à l'enquête à laquelle il s'est personnellement livré.

M. Graux, défenseur, demande à M. l'avocat général s'il a envoyé des citations à comparaître aux témoins à décharge. M. Serrais répond affirmativement.

Le greffier fait l'appel des témoins qui sont au nombre de 40. L'audience est ensuite suspendue.

Dans l'audience de l'après-midi, le président a procédé à l'interrogatoire de l'accusée, qui répond d'une voix ferme. Elle tente d'établir que sa mauvaise situation financière était due aux dettes de son premier mari, M. Faber, et soutient que son frère et sa sœur, qui avaient contracté des assurances à son profit, sont morts de mort naturelle.

À 4 heures 50, l'audience est levée et renvoyée à demain.

UN FANTÔME A LONDRES

Londres, 7 janvier.

Le beau quartier de Kensington va devenir inhabitable. Il était déjà hanté par la fameuse « Dame noire » qu'on voyait errer dans les squares et les parcs vers les minuits, mais le nouveau mystère dont parle la *Westminster Gazette* est bien plus grave, attendu qu'on ne peut l'expliquer par des causes naturelles.

Il s'agit d'un être fugitif qui disparaît au milieu de la rue aux yeux étonnés du public. Asses singulièrement habillé, il se promène de préférence dans les jardins peu fréquentés par la société élégante. C'est dans ces jardins que l'être mystérieux se transforme en ombre avec le plus grand succès.

Il est devenu la terreur des cochers de voitures publiques, qui ne peuvent jamais trouver la moindre trace de ce singulier personnage en arrivant à l'endroit où il leur a dit de le conduire. Ils ouvrent la portière et trouvent la voiture vide.

Les conjectures vont leur train sur cet être mystérieux et les racontars font leur chemin.

ÉCHOS ET NOUVELLES

Paris, 7 janvier

Au Val-de-Grâce

Le général Saussier vient de demander un rapport sur une étrange affaire que signale le *Figaro* et qui se serait passée au Val-de-Grâce.

Un officier supérieur en retraite, commandeur de la Légion d'honneur, est mort dans cet établissement le 2^e janvier. Par suite d'une négligence de l'administration, la nouvelle ne serait parvenue, paraît-il, aux parents, qu'indirectement dans la soirée du même jour.

Le lendemain, l'autopsie était déjà pratiquée, lorsque les parents se présentèrent au Val-de-Grâce, et l'autorisation de voir le défunt leur aurait été refusée.

Le feu à l'Élysée

Dans le Petit pavillon, Gabriel, au fond du jardin du palais de l'Élysée, le jardinier était occupé, cet après-midi, à couper des morceaux de bois, lorsque le feu s'est communiqué à des copeaux; une épaisse fumée envahit le pavillon.

Des passants firent jouer l'avertisseur et, quelques instants après, deux pompes à vapeur ont éteint ce commencement d'incendie, dont les hôtes du palais ne s'étaient même pas aperçus.

M. Max Lebaudy au bloc

Les lauriers de M. Mirman ont-ils empêché M. Max Lebaudy de dormir ?
Toujours est-il que le jeune tringlot vient aussi, lui, de se faire mettre au bloc sous forme de quatre jours de salle de police, pour avoir prolongé de vingt-quatre heures une permission d'aller à Paris.

Inutile d'ajouter que le « petit sucrier » n'a pas protesté.

L'image d'un traître

Au temps de Charles VI, un traître, nommé Perrinet-Leclerc, livra une des portes de Paris aux Anglais, alliés des Bourguignons.

Pour perpétuer la douloureuse indignation causée par ce crime, on reproduisit en bronze la figure du misérable et on la fixa au-dessus d'une borne, à l'angle de la rue

Saint-André. Chaque passant devait ramasser une pierre et la jeter violemment sur la face de l'infâme.

Cent ans plus tard, il ne restait sur la muraille que quelques informes fragments de bronze; la figure avait disparu sous la haine populaire.

UN ÉTRANGLEUR DE DOUZE ANS

Paris, 7 janvier.

Les époux Gramcaut, dont le mari est contre-maître dans une importante papeterie, ont deux enfants Eugène et Héloïse, âgés, le premier de douze ans et la seconde de quatorze ans.

Le petit Eugène manifesta à diverses reprises de forts mauvais instincts. Il est sorcier, parcoureur et lorsqu'on le corrige, il menace sa mère de se venger. Souvent il a commis au préjudice de ses parents des vols d'argent.

Il y a quelques jours, étant seul au logis avec sa sœur, celle-ci le surprit au moment où il déroba dans une armoire une pièce de cinq francs. La fillette lui adressa de vifs reproches.

Le jeune drôle s'emporta alors et menaça sa sœur de lui régler son compte si elle le dénonçait.

Héloïse ne se laissa pas intimider par cette menace et le soir elle raconta à ses parents la vilaine action de son frère, qui fut corrigé sévèrement.

Eugène dissimula sa rancune, mais hier après-midi vers deux heures, tandis qu'on se bécotait dans le quartier, sa mère, en cours dans le jardin, s'empara d'un cordon de rideau auquel il fit un nœud coulant, puis dissimulant son sac derrière son dos, il s'approcha de sa sœur occupée à broder devant la fenêtre. Pour ne pas éveiller les soupçons de la fillette, il l'embrassa et, tout à coup, au moment où la pauvre enfant riait avec lui sans méfiance, il lui passa le nœud coulant autour du cou et tira à lui la renversa sur le parquet.

La victime se débattit du mieux qu'elle put, mais le jeune fratriote la traîna sur le parquet en tirant de toutes ses forces sur le cordon.

Le précoce bandit aurait infailliblement consommé son crime, car sa sœur avait perdu connaissance lorsque, heureusement, la mère entra.

M^{me} Gramcaut appela au secours et des voisins arrivèrent presque aussitôt.

On eut alors l'enfant le lazzo qui l'avait étranglée à demi.

Un médecin appelé en toute hâte a pu heureusement sauver la petite Héloïse.

Les époux Gramcaut ont fait les démarches nécessaires pour que leur fils fut enfermé dans une maison de correction jusqu'à sa majorité.

COURRIER MARITIME

— La Bretagne est arrivée au Havre dimanche soir à deux heures.

— La Champagne est arrivée à New-York, lundi, à 8 heures du matin.

— L'Oxus, venant de Chine, a quitté Colombo hier matin, à 11 heures, avec 1.980 balles de soie pour Marseille et Lyon, et 30 pour Londres.

— Le *Dorville*, allant à la Plata, a quitté Montevideo le 6 janvier.

— L'*Autralien*, venant de Nouméa, a quitté Albany samedi, à 11 h. du soir.

LE MAUVAIS TEMPS

En France

Rodez, 7 janvier.
Le thermomètre est descendu à 11° au-dessous de zéro.

Cette nuit il a gelé même dans les appartements où il y a du feu toute la journée. Toutes nos rivières, notamment la Viorêt et l'Aveyron, sont prises complètement.

Une épaisse couche de neige couvre nos campagnes et nos routes qui deviennent impraticables.

Les accidents sont nombreux.

Saint-Girons, 7 janvier.
La neige qui tombe en abondance depuis huit jours a fait de nombreuses victimes dans le département.

A Erce, une avalanche a englouti trois hommes qui, avec leurs bestiaux, s'étaient réfugiés dans une grange.

La neige tombe abondamment depuis plusieurs jours.

Dans la région, tous les trains subissent de grands retards, surtout ceux qui viennent d'Espagne.

Toulouse, 7 janvier.
Les mauvais temps continuent.

Aux chutes de neige succèdent maintenant de fortes gelées.

On connaît les désastres survenus dans l'Arriège, à Orlu, à Ax et à Aulus où, l'avant-dernière nuit, une autre avalanche a emporté neuf granges renfermant des bestiaux et tué un cultivateur.

Le hameau de Centraux est détruit.

Dans la vallée de Luchon les dégâts sont nombreux. Les toitures des constructions rurales surchargées de neige, menacent partout de s'effondrer.

Epinal, 7 janvier.
On mande de Châteaulambert, où se trouve un des forts de la Haute-Moselle : « Nous avons ici, à 758 mètres d'altitude, un mètre vingt de neige. »

« Les communications sont pénibles et non sans danger. Aussi les braves petits soldats qui occupent le fort, parisiens pour la plupart, sont obligés de s'atteler chaque jour au déblaiement, par groupes de quatre à quarante, pour ouvrir un chemin aux muletiers qui vont chercher les vivres. Ils ont de la neige jusqu'au ventre et ils en rient. »

« Leurs camarades d'un fort du vallon de Servan, situé à 1150 mètres d'altitude, ont 2 mètres 50 de neige. »

Ajaccio, 7 janvier.
Depuis trois jours la neige tombe en abondance dans la montagne.

La circulation des trains est complètement interrompue entre Ajaccio et Bastia.

Pau, 7 janvier.
A Juzet-de-Luchon, onze écuries se sont effondrées l'autre nuit.

Au hameau de Lagonad, près de Saint-Béat, la tourmente de neige a détruit de fond en comble quatre maisons et vingt-cinq granges, et fait deux victimes. Les secours ont dû être organisés pendant la nuit, au milieu des plus grands périls.

Le hameau de Labach, qui compte une quarantaine d'habitants, a vu être évacué hier, après deux heures de travaux et d'efforts surhumains accomplis par les gendarmes et les pompiers de la contrée, pour tracer une voie de salut dans la neige qui, à certains endroits, avait plus de deux mètres d'épaisseur.

Les anciens de ce pays n'ont pas souvenir d'une température et d'une calamité pareilles.

Tarascon, 7 janvier.
Le Rhône charrié des glaçons. Les trains arrivent couverts de neige. Le thermomètre marque cinq degrés au-dessous de zéro.

Foix, 7 janvier.
Une nouvelle avalanche de neige a eu lieu dans la commune de Bazerques, canton d'Alx.

Plusieurs personnes ont été tuées et trois autres blessées.

En Espagne

Paris, 7 janvier.

Les communications télégraphiques sont interrompues entre Madrid et la frontière. Dans les environs de Victoria, la neige a atteint près d'un mètre d'épaisseur sur la voie ferrée.

UNE PROVINCE EN DANGER

La Haye, 7 janvier.

Un savant hollandais, M. Van Rijkovorsel, vient de publier dans une revue de Rotterdam, une note de laquelle il ressort que la Hollande méridionale, et plus particulièrement la partie de cette province située entre Schoevenigh et Rotterdam, risque d'être prochainement engloutie par la mer.

Cette catastrophe se produirait par suite d'écroulements successifs et continus sous les coups de la mer, sans que le mal puisse être arrêté, une fois la ligne de défense des dunes rompue.

Ce sont des études magnétiques qui ont révélé ce danger à M. Van Rijkovorsel.

Celui-ci, d'ailleurs, reconnaît qu'il n'est pas en possession d'une certitude absolue, mais, ajoute-t-il, « je suis convaincu que mes prévisions non seulement ne sont pas impossibles, mais au contraire très vraisemblables; que, si tous les moyens imaginables, tout ce qui a été inventé ou peut l'être encore n'est pas employé pour défendre la côte de la Hollande méridionale contre la mer, on court grand risque de voir sous peu, avec étonnement, qu'une bonne partie de cette province aura disparu de la carte d'Europe. »

PARADIS PERDU

PAR Jules Mary

Il avait étalé tout cela sur les tapis où il se roulait et s'amusa avec l'un, avec l'autre.

Tout à coup il se releva, ayant dans ses bras des polichinelles et des fusils. Il entra dans l'autre chambre et allant à sa mère :

— Tiens, petite mère, donne donc cela à Henri... Il ne faut pas qu'il soit jaloux. André grimpa sur ses genoux et l'embrassa.

— Je voudrais bien embrasser Henri ! Elle éleva l'enfant jusqu'au lit et pencha ses lèvres jusqu'à la tête du mort. André donna un gros baiser à son frère.

— Comme il a froid, dit-il... Et il ramena sur lui la couverture. — Fernande rendit André à Denise.

— Éloignez-le. Ne le laissez plus revenir. Chacune de ses paroles me brise le cœur.

Dans l'après-midi le docteur Bourguenil arriva. Que pouvait-il faire ? Il constata la mort. Elle était accidentelle, dit-il... Les tempêtes avaient été bruyées... l'enfant n'avait pas souffert...

Le soir, un exprès entra au château et

remit une dépêche au concierge qui la monta à Fernande.

Une dépêche ! Ce ne pouvait être que de Villadon ! Que disait-elle ? Annonçait-elle son retour ?

Elle n'osait l'ouvrir !... C'est que, ce retour, elle le craignait maintenant comme une catastrophe !... Quel bouleversement au château !... Que dire à Villadon ?...

Comment lui cacher la terrible scène de la nuit de Noël ! Comment supporter la vue de son désespoir quand il trouverait son foyer désert par un de ses enfants.

Elle l'ouvrit, cette dépêche, en tremblant. Elle ne se trampa pas.

« J'arriverai demain soir. Mille baisers. »

Demain soir ! quelques heures, sans doute, après l'enterrement !

La fosse fut creusée dans le cimetière de Cordon, sous un sapin qui devait ombrager de son éternelle verdure l'ange qui allait reposer là.

Elle fut creusée dans la neige épaisse, dans la terre sablonneuse et Fernande voulut accompagner jusqu'au but le petit cercueil.

Comme c'était loin le cimetière et quel lugubre trajet pour y aller. L'église était pleine de monde. Tous les paysans des environs, — toutes les femmes, toutes les mères étaient venues. Beaucoup pleuraient.

Du cimetière, on entendait la cloche

de l'église qui continuait de sonner lugubrement.

Elle avait l'air d'accompagner, dans les airs, l'âme du petit qui s'enlevait par les nuages.

La neige s'était remise à tomber, de telle sorte que la fosse fut bientôt toute blanche, comme les autres. C'est à peine si quelques pellicules de terre grise la distinguaient.

Nouveaux venus dans le pays, les Villadon n'y avaient pas encore de caveau. La vie s'ouvrait si heureuse pour eux qu'ils n'avaient point songé aux devoirs probables.

Les caveaux des deux familles étaient à Orléans, mais Fernande pour rien au monde n'aurait voulu se séparer d'Henri.

À Orléans, l'enfant était à jamais perdu pour elle ; au cimetière, elle viendrait auprès de lui prier tous les jours. Entre elle et lui, il n'y aurait qu'un peu de terre. Il lui semblait qu'Henri l'attendrait mieux.

Elle entra au château et toute la journée se tin, frileuse et frissonnante, auprès du feu.

Elle attendait Villadon. Que lui dirait-elle ! Ah ! qu'elle aurait voulu être morte !

André avait beau redoubler de gentillesse, ses caresses et ses baisers lui faisaient éprouver je ne sais quelle gêne. Elle lui reprochait, à cet enfant, sa faute... Elle lui reprochait, aussi, la mort d'Henri...

Et ce sentiment fut si vif, à une cer-

taine minute, qu'elle repoussa André presque avec dureté.

Mais aussitôt elle s'en repentait. Etait-ce sa faute, à ce petit être ? Certes, il devait lui rappeler éternellement ces deux journées fatales ! Mais devait-elle le rendre responsable des catastrophes survenues.

Elle le rappela ; il revint aussitôt, un peu ému, les yeux gros de larmes ; elle le couvrit de baisers.

— Je ne t'ai rien fait, dis, mère... Tu n'est pas fâchée contre moi !... C'est peut-être parce que je fais trop de bruit avec mes jouets ?... Je vais jouer tout bas, tu ne m'entendras pas !...

L'après-midi se passa. Villadon n'ayant pas précisé par quel train il descendrait à Argent, Fernande avait envoyé au hasard un coupé qui se tenait en permanence à la gare, et devait attendre le comte jusqu'au milieu de la nuit.

La nuit était venue. Rien encore. Elle eut un soulagement ! Peut-être qu'Henri serait retardé de quelques jours !... Et elle en respirait plus à l'aise... C'étaient des journées de vie... Car Villadon une fois rentré, elle ne vivrait plus...

La soirée était avancée. Fernande ne se couchait pas.

Tout à coup, il lui sembla qu'elle entendait sur l'épaisseur de la neige le roulement étouffé d'une voiture.

Elle écouta plus attentivement. Le bruit se rapprochait. C'était bien une voiture, elle entra dans la cour. Ce

ne pouvait être que Villadon. Elle ouvrit la fenêtre, reconnut le coupé, aperçut son mari qui sautait sur le perron, tout emmitouflé dans des fourrures, ayant hâte de revoir sa femme, de l'embrasser et de se retrouver dans la chaleur d'intimité de son ménage.

Bientôt elle l'entendit qui se rapprochait de sa chambre. Elle se dressa brusquement. Le sang ne coulait plus dans ses veines ; son visage était d'une pâleur étrange et ses lèvres étaient sèches.

Il frappa doucement. Et elle l'entendit qui disait avec reproche : — Fernande, ne m'attendiez-vous pas ?

Seriez-vous couchée ? — Non ! dit-elle.

Et sa voix était étranglée par la peur. Il ouvrit et se précipita vers sa femme, les bras ouverts.

— Chère enfant ! Je suis parti depuis quelques jours seulement. Ah bien ! j'ai cru que je ne reviendrais jamais.

Et il la couvrit de baisers. Elle se laissait aller sur le cœur de son mari, anéantie, sans force, sans parole, sans un mouvement, comme une masse inerte n'ayant point d'âme.

Et comme elle ne répondait pas à ses baisers.

Qu'avez-vous donc ? vous semblez fatiguée. Seriez-vous souffrante ? — Non, Je suis heureuse de votre retour.

— Et vos craintes, à mon départ, que sont elles devenues ? Comme vous avez

eu tort de vous forger tant de chimères ! de vous créer, à plaisir, tant de sinistres pressentiments ! J'ai fait un voyage fort dépourvu d'aventures, pas le plus petit accident de chemin de fer... J'ai trouvé partout bons soupers, bons gîtes, et j'ai terminé heureusement l'affaire qui m'avait éloigné de vous... ma chère enfant...

Il riait. Il était heureux. Son visage était épanoui.

Il s'était assis et il avait attiré sa femme sur ses genoux.

Elle se laissait aller à ces étreintes sans y répondre. Et, malgré elle, entre les baisers de son mari et ses propres lèvres qui moutonnaient ces baisers, elle voyait apparaître une odieuse figure impassible, ironique et cruelle, la figure de Renaudière.

Et par un singulier effet de son enlacement, ce n'était pas son mari qui l'embrassait, c'était l'autre.

Cette impression fut si soudaine et si violente qu'elle ne put réprimer un mouvement de recul.

Et Villadon, surpris, le remarqua encore. De nouveau il demanda :

(A suivre)

Annonces Légales, Judiciaires et Avis Divers, sont reçus 7, place des Terreaux

Avis aux Ménages :

Le Concentré

Maggi
en flacons rend exquis tout bouillon faible. Il est en vente chez BOURBOUL, 20, rue Tholozan.

LOCATIONS

A louer, à l'année, jolie Propriété d'agrément bien desservie, maison de huit pièces, cave, grenier, le tout réparé à neuf, écurie, remise, eau et gaz. S'adresser bureau du journal, n° 1012.

A louer, à proximité de Lyon, site merveilleux, bon air, petit chalet coquet confortable, vue magnifique. S'adresser bureau du journal, n° 1008.

A louer, à Charbonnières, Propriété d'agrément et de rapport. Vignes, arbres fruitiers, etc. 12 pièces. Logement pour jardinier, écurie et remise. S'adresser Propriété Pite, au bois de l'Etoile, Charbonnières.

A VENDRE, proximité de Lyon, voisinage de la gare, Belle Propriété rapport et agrément. Beau site, facilités d'approvisionnement. Ecrite bureau du journal, A. Z.

DIVERS

ON DEMANDE Piano en parfait état (cordes obliques), Erard de préférence. S'adresser au bureau de la publicité.

OCCASION RARE

Fonds de Café à vendre, bien situé, près des cimetières de la Guillotière, avec jeux de boules et tonnelles. S'adresser au bureau du journal, de 4 à 9 heures du soir.

Maison de Convalescence

Pension bourgeoise Soins et traitement de famille à des prix très modérés Appartements à louer meublés ou non

10, Chemin Saint-Maximin LYON-MONPLAISIR

Passage du tramway de Montchat à l'entrée du chemin.

Royal Windsor
LE CELEBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
Avez-vous des Cheveux gris ?
Avez-vous des Pellicules ?
Vos Cheveux sont-ils faibles
ou tombent-ils ?
Si oui
Employez le ROYAL WINDSOR qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médicamenteux. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons.
Entrepôt : 22, rue de l'Écluse, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

RHUME
La Crème pectorale BAYEREL sera toujours la Reine des Pectorales pour guérir l'Rhume, l'Influenza, la Coqueluche ; elle est le remède sans rival de toutes les irritations et de l'asthme.
Dépôt général : Pharmacie CHARLES BAYEREL, place du Pont, 10, Lyon, chez tous les droguistes. Détail chez tous les pharmaciens.
PRIX : 2,25

**EAU DES SŒURS
MARTHE-LAURE**
Composition aromatique
Lotion unique pour le soin de la chevelure. Enlève les pellicules, arrête instantanément la chute des cheveux et les fortifie.
En vente chez tous les coiffeurs, parfumeurs et pharmaciens
Entrepôt Général : 30, Quai des Brotteaux, Lyon

**CHOCOLAT EXPEDITIF
GUÉRIN-BOUTRON**
0,15 et 0,30 la Table
OLUBLE INSTANTANÉMENT — QUALITÉ GARANTIE

ANTICOR VÉTÉR LA FEUILLE
LE PLUS PRATIQUE, LE PLUS CALMANT, LE PLUS ÉNERGIQUE
Se conserve indéfiniment et sous tous les climats
Franco par poste. — Se trouve partout
Vente en gros : JACQUET, 1, rue Vanbecour, LYON

SUPRÊME RÉGÉNÉRATEUR
Des cheveux et de leur couleur
ROYAL SAVIOUX
Seul recolorant ne poissant pas
CHEZ TOUS LES COIFFEURS

Prime du "NOUVEAU LYON"
Sphère terrestre Sphère céleste
de un mètre de circonférence, tirées en huit couleurs, mises à jour des dernières découvertes et montées sur un superbe pied en métal bronzé.
Chacune de ces sphères sera envoyée, franco de port et d'emballage, en gare, dans toute la France, à l'adresse de tout lecteur qui nous fera parvenir un mandat-poste de 10 francs, accompagné de trois en-tête du journal, portant trois dates consécutives. On peut voir un type de cette sphère dans nos bureaux.

AVIS AUX PIANISTES
CH. MORETTON ET C^e
Successeurs de VIENNET
9, Place des Jacobins, A L'ENTRESOL, Lyon
MAISON FONDÉE EN 1837

PIANOS PLEYEL depuis 1,000 fr. à 2,500 fr. comptant. — Vente à PIANOS KREIGELSTEIN depuis 700 fr. comptant. — Vente à crédit depuis 25 fr. par mois. PIANOS MORITON, depuis 650 fr. comptant. — Vente à crédit depuis 25 fr. par mois. ORGUES RODOLPHE, deux pédales, depuis 95 fr. — Vente à crédit depuis 19 fr. par mois.
Location simple dans tous les prix, à 12 et à 15 fr., véritables instruments d'artistes. Grand choix de bonnes occasions
Envoi franco très intéressante notice illustrée
GARANTIE DE VINGT ANS AUX PIANOS VENDUS. — ÉCHANGES, RÉPARATIONS, ACCORDS

EN VENTE partout
10 centimes
le numéro
LE MONDE
LYONNAIS Journal hebdomadaire, artistique, sportif et mondain illustré

**ANTI-NÉVRALGIQUE
ROUSSET**
TRAITEMENT COMPLET
(Pommade, Sirop, Pilules) 3 francs
**Pharmacie J. ROUSSET
LYON**
19, Grande Rue de la Croix-Rousse
SAISON D'HIVER 1894-95
ALA NOUVELLE MAISON
15, Place de Beaulieu — CHALON-SUR-SAÔNE — Place de Beaulieu, 15
A l'occasion des Fêtes de Nouvel An, la NOUVELLE MAISON, la mieux assortie en Nouveautés de toute la région, met en vente un choix considérable de vêtements à des prix défiant toute concurrence loyale.
Un premier coupeur attaché à sa maison s'occupe tout spécialement du rayon de mesure. Il apporte les plus grands soins aux vêtements qui sont livrés avec la dernière élégance et la façon la plus irréprochable.
Tous les Jours
EXPOSITION GÉNÉRALE DES NOUVEAUTÉS D'HIVER
Tout est marqué en chiffres connus

**EAU MINÉRALE FERRUGINEUSE GAZEUSE
OREZZA**
LA PLUS RICHE EN FER, MANGANESE ET ACIDE CARBONIQUE
Sans rival pour la guérison de
ANÉMIE, CHLOROSE, FIÈVRES, GASTRALGIES
et des maladies provenant de l'Appauvrissement du Sang
L'EAU D'OREZZA, renfermant le fer, sous la forme la plus assimilable est supportée par les estomacs les plus délicats. Indispensable aux convalescents et aux personnes dont les digestions sont pénibles.
Administration : 131, Boulevard Sébastopol, Paris

Le Succès Prodigieux du BEC AUER
a tenté les Contrefacteurs ! — Prenez garde !
L'économie qui dépasse 50 %, réalisée en trois mois d'hiver, permet aux propriétaires de cafés de se rembourser du prix des boîtes.
Il est employé avec le plus grand succès dans les appartements, dans les écoles et dans les usines.
Pour avoir le remplacement assuré des manchons exigez la marque de fabrique * S. F. AUER *
PLUS DE 600,000 BECS PLACÉS EN UN AN EN FRANCE
Le BEC AUER est représenté à Lyon par M. BARBOT, 8, rue Duhamel.

UNE MÉPRISE DU CŒUR

PAR E. ARNOUS-RIVIÈRE

« Heureusement, j'ai pu cacher quatre enveloppes et un peu de papier dans la doublure de ma robe de voyage. Je garde aussi le petit bout de crayon. Je tâcherai de le faire parvenir de mes nouvelles, mais je ne sais pas encore si je pourrai jeter cette lettre à la poste, ici ou à Marseille. »

« Mon André ! je suis à toi quand même et pour toujours ! Je n'aurais jamais pu supposer que mon père nous trompait comme il l'a fait dans ses lettres. Il voulait gagner du temps pour venir me chercher et m'embrasser loin de toi, en m'arrachant à ton amour. Mais rassure-toi ; il ne connaît pas sa fille. Elle s'est donnée corps et âme, elle ne reprendra ni l'un ni l'autre. Je suis ta propriété, à ta chose ; — Je l'appartiens. Tu as seul sur la terre le droit de disposer de moi. Commande, j'obéirai avec joie, quelque chose que tu décides. »

« Seulement comment pourrions-nous correspondre ? Ah ! si tu pouvais retrouver nos traces ! — Tu ne me laisserais pas entraîner jusque dans

« cette froide Russie, que je déteste maintenant. Tu viendras me chercher, n'est-ce pas André, n'importe où on me conduira ? »

« Tu sais que je mourrais, chéri, si tu perdisais courage et si tu m'abandonnais ! Mais je suis tranquille malgré mon chagrin, car je connais ton cœur. Je ne sais pas ce que tu vas faire, mais je t'en prie, sois prudent et... n'agis qu'à coup sûr. »

« J'écris à la hâte, dans un coin de ma chambre de peur d'être surprise. Tâche de déchiffrer mon écriture. Ah ! mon André ! aime-moi bien... je suis si malheureuse ! — Et nous qui, hier encore, faisions de si beaux rêves ! »

« Tu Lisé qui t'adore. »

Il y avait un post-scriptum.

« Marseille, deux heures. — Hier, je n'ai pu mettre cette lettre à la poste. Je suis étroitement surveillé. C'est la femme de chambre de l'hôtel qui veut bien me rendre ce service. J'ai été très malade en mer. Nous partons ce soir pour Lyon. Je me coucherai et je gagnerai un jour. Il m'emmène en Suisse. Je ne connais pas notre itinéraire, mais je sais que nous allons à Péttersbourg. Je trouverai le moyen de le prévenir. Je t'aime, ne te désespère pas mon André ! Je t'envoie mon cœur et la plus tendre de mes caresses. — Lisé. »

Il fit le calcul des distances à parcourir et resta convaincu qu'Elise aurait quitté Lyon avant qu'il eût le temps d'y arriver lui-même. S'engager dans la la-

byrinthe de la Suisse, c'était s'exposer à perdre à chaque instant la trace des voyageurs. — Il y renonça.

Évidemment le général gagnerait constamment vers le Nord. Il s'agissait donc, non pas de le suivre, mais de lui barrer le chemin. Elise gagnerait quelques jours. C'était plus qu'il ne lui fallait pour la rejoindre.

André avait eu la précaution de remettre à un habile photographe un portrait du général en habits civils et il en avait fait faire plusieurs reproductions, ainsi que de la photographie de sa fille.

Avant de partir, et malgré la répugnance qu'il éprouvait à mêler un tiers à son secret, il se résigna à confier son projet à un ami sûr et dévoué. Celui-ci devait ouvrir ses lettres et lui télégraphier, n'importe où il serait, les indications nécessaires à la poursuite qu'il allait entreprendre.

Le soir venu, il monta dans le train sans crainte sans faiblesse. Il n'était même pas sensiblement ému. La bataille était commencée ; ce n'était plus le moment des hésitations. Aussi avait-il repris tout son sang froid. Il traversa Paris comme un flic, et le lendemain de son départ de Nantes il mettait pied à terre à la gare de Mayence. Arrivé à l'hôtel, il étudia la carte des chemins de fer, les arrivées et les départs des bateaux à vapeur qui sillonnaient le Rhin, et, comme il était trop tard pour dresser ses batteries, il alla se promener solitairement sur le pont de bateaux qui relie les deux rives du fleuve.

Il ne pouvait dormir et il n'avait pas fait. Les objets extérieurs ne frappaient pas sa vue et n'éveillaient point son attention.

Il était tellement absorbé par sa passion, par les pensées intimes de son âme, qu'il resta la nuit entière assis sur le rebord d'un des pontons, suivant des yeux l'eau du Rhin, qui s'en allait à la mer avec les petits murmures d'un courant rapide et régulier, entraînant avec elle mille débris arrachés à la civilisation, sur un parcours de deux cents lieues.

Au matin, il se mit en quête des hommes qu'il lui fallait. Il leur donna ses instructions, des photographies, et les plaça aux gares de chemin de fer et aux embarcadères des bateaux à vapeur. Ensuite il partit pour Darmstadt où il fit la même chose. Puis il alla à Francfort, à Wiesbaden et revint par Cologne et Coblenz, après deux jours d'absence, pendant lesquels il avait organisé un service télégraphique dont il devait être le centre.

La fatigue l'accablait. Par moments son corps éprouvait des défaillances. Aussi allait-il lui accorder quelques heures de repos lorsqu'il reçut une dépêche de Nantes :

« Genève, Lausanne, Neuchâtel, Berne. Arriveront probablement Bâle demain, comptent repasser Berlin. Embarquement Stettin pour Péttersbourg reçu deux lettres crayon. »

« CHARLES. »

Son ami avait consciencieusement employé les vingt mots d'une dépêche ordinaire.

— Bon se dit André, ils n'ont pas encore traversé les mailles du réseau que j'ai tendu.

D'ailleurs s'ils m'échappent ici, je les retrouverai à Stettin, sur le quai d'embarquement. Et, télégraphiant à tous ses émissaires d'observer la plus grande surveillance, il prit le premier train pour Bâle.

Deux heures après son arrivée il était certain que les voyageurs ne s'étaient arrêtés dans aucun hôtel. Il eut un instant l'idée de pousser jusqu'à Berne ; mais la crainte de les croiser en route le retint. Bientôt la peur qu'ils eussent traversé Bâle sans descendre du train le saisit à ce point qu'il courut à la gare et repartit pour Mayence. Il sut plus tard que le général et sa fille entraient à l'hôtel des Trois-Rois, dix minutes après qu'il en était sorti.

Il passa deux jours encore, au milieu des angoisses les plus poignantes. Il multipliait les dépêches dans toutes les directions et recevait constamment la même réponse :

« Rien de nouveau. » De guerre lasse, et se figurant qu'il était dévoré sur la route du Nord, il allait partir pour Berlin, lorsqu'on lui télégraphia de Darmstadt :

« Ils viennent de passer à sans s'arrêter : ils seront dans deux heures à Francfort. »

— Enfin dit André

XVI
Il faisait nuit déjà lorsqu'il entra dans la ville qu'il connaissait déjà du reste depuis longtemps. Il ne tarda pas à s'orienter, et il se dirigea immédiatement vers la Zeil Strass, sorte de grande artère qui tient le milieu entre le boulevard et la rue. Là se groupaient les principaux hôtels, les grands magasins et tous les éléments de la circulation active des villes populeuses.

La connaissance du caractère du général le conduisit tout droit à l'hôtel de Russie. Un portier en uniforme à boutons dorés se tenait devant le portail. A l'approche d'André, il ôta son chapeau galonné et attendit.

— Bonsoir, mon ami.

— Bonsoir, Monsieur.

— Avez-vous beaucoup de monde à l'hôtel ?

— Assez, Monsieur, c'est l'époque des passages. Monsieur désire-t-il une chambre ?

— Je ne sais pas encore. Je suis à la recherche de deux personnes qui sont arrivées aujourd'hui et à qui je dois faire une communication importante.

— Plusieurs voyageurs sont descendus à l'hôtel venant du midi.

— Ah... savez-vous leurs noms ?
— Non, monsieur, mais ils sont inscrits sur le registre. Désirez-vous le voir.
— Oui, certes, vous me rendrez service.

(A suivre)